



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E154420

VALABLE JUSQU'AU

08/06/2027

ÉDITÉ LE

22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1999

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2021
7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 1999B40391

Siret : 424 790 954 00046

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 9030172

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-230002

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 203092932003

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : CONTI FRERES

99 ANCIENNE ROUTE DE VALREAS
POLE ARTISANAL LES MOUILLIERES
84600 GRILLON

Téléphone : 04 90 37 77 65

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : sylvie.magnet@conti-habitat.com

Responsabilité légale :
CONTI FABRICE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2025
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	25/05/2023
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	09/06/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	22/02/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	16/12/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	25/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.